

Directeur de la MAISON DE L'EMPLOI MEUSIENNE

Le label « Maison de l'Emploi » a été attribué de 2005 à 2007 à des structures répondant aux critères posés par la loi de cohésion sociale et le cahier des charges correspondant, réaffirmés par la loi du 13 Février 2008 puis l'arrêté du 18 Décembre 2013 et la loi Economie Sociale et solidaire du 31 Juillet 2014.

Au niveau national, il existe aujourd'hui 76 Maisons de l'Emploi, au champ de compétences variable, avec l'animation de la clause, la GPEC, la promotion de l'emploi.

Le GIP MAISON DE L'EMPLOI MEUSIENNE a été créé lors de l'assemblée générale constitutive le 25 octobre 2005, sous l'impulsion du Conseil Général en relation avec l'Etat, l'ANPE et l'ASSEDIC.

La nature juridique du GIP Maison de l'Emploi meusienne est une forme de gouvernance adaptée procurant un statut privé à l'équipe salariée de 6 personnes actuellement composée de 2 chargées de projet pour la gestion et la promotion de la clause sociale, un chargé de projet "anticipation des mutations territoriales", une assistante financière, une chargée d'accueil et d'animation et une directrice. Son action enjambe la frontière départementale au regard du projet CIGEO (Meuse-Haute-Marne).

Contexte

La MDE est une structure désormais historique au sein du Département de la Meuse.

Ses missions sont reconnues autour de deux aspects principaux : l'animation des clauses sociales et la promotion des métiers, avec la GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences).

Le contexte socio-économique actuel, comme l'évolution des forces en présence sur le territoire, imposent une profonde révision de l'environnement des acteurs de l'insertion et de l'emploi.

A partir de 2024, la MDE devient une nouvelle entité, au fort potentiel de développement afin de répondre aux besoins de la Meuse en matière de coordination des acteurs socio-professionnels, de rapprochement de ces derniers de la sphère économique, ou encore pour le soutien au déploiement d'une politique favorisant l'emploi en adéquation avec l'actualité nationale (loi plein emploi /France Travail) ou locale (CIGEO par exemple).

Le rôle du Directeur de la structure s'organise donc autour du pilotage de la structure, de l'animation de l'équipe, de sa représentation et du développement de ses activités.

MISSIONS / ACTIVITES

1. Piloter la structure

- **Organiser et contribuer aux travaux du comité de Gouvernance (Président, Etat, Département, France travail) et du conseil d'orientation** : Mise en place de rencontres trimestrielles, proposition d'ordre du jour, apports d'éléments techniques et stratégiques permettant de faciliter le pilotage,
- **Mettre en œuvre les orientations stratégiques** définies par la gouvernance du GIP : organisation et orientation des activités de la structure (moyens humains et financiers) en fonction des décisions prises, communication aux partenaires si nécessaire, suivi analytique des évolutions,
- **Assurer la gestion administrative : Préparer les documents nécessaires** à la tenue des séances du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale du GIP ; **Rédiger** les délibérations, avec l'assistante financière ; **Rédiger** les conventions de partenariat financières ou non ; **S'assurer de la communication des documents réglementaires et obligatoires.**
- **Rechercher les financements** pour maintenir et développer l'activité du GIP : **élaborer les dossiers de financements** (échanges préalables, conventions, demande de subvention...), en réaliser le suivi et les bilans, assurer la mise en œuvre et le suivi des financements ;
- **Elaborer le budget prévisionnel** du GIP avec la Présidence, en coopération avec l'équipe et plus particulièrement avec l'assistante financière, en assurer la présentation dans les instances de pilotage du GIP, assurer la responsabilité de son exécution et de son suivi, dans le respect des règles juridiques en vigueur,
- **Organiser les instances réglementaires** : Veiller à l'exécution conformément au cadre réglementaire des instances de pilotage et notamment les Conseils d'Administration (CA), et Assemblées Générales (AG),
- **Assurer l'activité opérationnelle de la structure et en piloter la performance.**

2. Animer l'activité et la vie de l'équipe :

- **Organiser et animer l'équipe :** Assurer les réunions d'équipe ; **Suivre l'activité de chaque salarié** (propositions d'outils de gestion des projets) ; Accompagner la réalisation des missions confiées (conseil, coordination des moyens, régulation si besoin), Transmettre et accompagner le sens des actions et orientations proposées par la Gouvernance, Responsabiliser individuellement et collectivement,
- **Assurer les missions relatives à la gestion des ressources humaines :** Assurer l'accompagnement des carrières individuelles (**procédures obligatoires de suivi du personnel** dont entretiens individuels, proposer des formations si nécessaire, engager les procédures adaptées à chaque situation individuelle), **Assurer la procédure de recrutement** des salariés ; **Valider les documents afférents au personnel** (contrats de travail, plan de formation, congés et déplacements...),
- **Assurer une veille sur les dispositifs de l'emploi, de l'insertion et de la formation** et l'actualité du réseau national, régional et local, Assurer une relation continue avec le réseau régional et national AVE,
- **Participer aux travaux internes :** apporter expertise et propositions pour la mise en œuvre des actions et projets du GIP, et **Assurer le portage de projets spécifiques.**

3. Développer les activités de la structure

- **Prospecter et Répondre** aux appels à projets, appels aux manifestations d'intérêts en adéquation avec les orientations données par la Gouvernance,
- **Développer les liens** avec les principaux acteurs de l'insertion, de l'emploi et de la formation de manière à être force de proposition pour renforcer la place de la structure au sein de l'écosystème départemental, notamment dans le cadre de France Travail et des instances qui y sont liées,
- Mettre en place des **expérimentations**, en interne ou la favoriser auprès des partenaires,
- Rechercher **les opportunités** de maintien et développement de l'activité.

4. Représenter et Communiquer

- **Représenter le Groupement à l'extérieur** et **Participer aux instances officielles et partenariales** : SPED, SPEL, CDIAE, CTDC, ...
- **Organiser la Communication des orientations et des actions du Groupement** auprès des partenaires.
- **Impulser une dynamique forte de communication** vers les entreprises, et les acteurs des territoires dans une ambition de rayonnement de la structure,
- **Inscrire la MDE comme un véritable service de ressource territoriale** pour les partenaires et les entreprises,
- **Assurer une place adaptée et stratégique face aux enjeux particuliers** liés au développement de l'activité de CIGEO en Meuse et en Haute-Marne,
- **Accompagner la nouvelle feuille de route** de la structure,
- **Être force de proposition et d'innovation** dans les domaines d'activités actuelles, à venir, ou potentielles.

RESPONSABILITES

- 1- Assurer le pilotage général et la direction opérationnelle et administrative du groupement
- 2- Assurer la responsabilité du management de l'équipe et du suivi des Ressources Humaines
- 3- Organiser et préparer les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, soumettre le compte financier ou le compte annuel au conseil d'administration
- 4- Engager, pour le groupement, tout acte de celui-ci, en tant que représentant légal, exécuter les délibérations du conseil d'administration
- 5- Être garant de la communication interne et externe et représenter la structure auprès des partenaires

COMPETENCES REQUISES

SAVOIRS

- Connaissance des acteurs et dispositifs de l'emploi, la formation, l'insertion et du développement économique
- Connaissance de l'environnement socio-économique et politique local/régional/national
- Connaissance des problématiques des ressources humaines en entreprise (TPE-PME)
- Connaissance des dispositifs de financement
- Maîtrise des outils bureautiques et numériques

SAVOIR FAIRE

- Piloter et évaluer
- Techniques de management : mode participatif, responsabilisation, développement des compétences, gestion des conflits
- Savoir utiliser les outils et techniques de gestion de projet et de pilotage de la performance
- Animer et rendre compte (oral et écrit)

SAVOIR ETRE

- Sens de l'organisation, rigueur, méthode et autonomie,
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse
- Excellentes capacités relationnelles et d'écoute
- Réactivité, Disponibilité
- Respect de la confidentialité,
- Capacité d'apprentissage et mise à jour des connaissances et compétences

PROFIL DU CONTRAT

- Formation supérieure Bac+4/5 avec expérience significative
 - CDI
 - Temps plein
 - Statut cadre
 - Convention Collective Nationale des Missions Locales et PAIO
 - Rémunération brute selon profil (à partir de 3 296.58 € hors reprise d'ancienneté)
 - Avantages : titres-restaurant, mutuelle, chèques vacances
 - Lieu : Bar Le Duc ou Verdun
 - Déplacements réguliers sur le département de la Meuse
-

Pour toute information, il est possible de contacter Mme Véronique CHODORGE, directrice par intérim à la Maison de l'Emploi Meusienne [Tél : 03.29.45.71.70](tel:03.29.45.71.70)

Les candidatures seront à adresser au Président de la Maison de l'Emploi, Stéphane PERRIN, avant le, de préférence par voie dématérialisée à : stephane.perrin@meuse.fr,

Ou par papier à l'adresse suivante :

M Stéphane PERRIN,

Vice-Président du conseil départemental et Président de la MDE

Département de la Meuse

Bureau des élus

Place Pierre-François Gossin - BP 60155 - 55003 BAR LE DUC CEDEX